



Amqui, le 10 Juin 2016

Dr Gaétan Barrette, ministre  
**Ministère de la Santé et des Services Sociaux**  
Edifice Catherine-de-Longpré  
1075, chemin Ste-Foy, 15<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1S 2M1

**Objet : Services offerts au Centre hospitalier d'Amqui**

Monsieur le Ministre,

Au nom de la population d'Amqui et de La Matapédia, nous vous demandons de sursoir à tout processus de coupures dans les services offerts par le Centre hospitalier d'Amqui tel qu'au niveau du bloc opératoire, de l'urgence, du laboratoire d'analyse.

Pour ce faire, en tant que parrain de la *Loi 10* et réel décideur du vaste plan de réorganisation ayant actuellement cours dans les divers services de soins de santé au Québec, incluant ceux offerts dans la MRC de La Matapédia, nous vous demandons de publiquement mettre fin à cette rationalisation dont les effets pervers, en plus d'inquiéter notre population, mettent en danger l'avenir socioéconomique de notre ville et de notre MRC où 12 de ses municipalités sur 18 sont dites dévitalisées!

Nous croyons que nous avons, nous aussi, droit à des services de niveau égal à ceux offerts aux citoyen(ne)s de Rimouski ou Rivière-du-Loup. On apprend de source sûre qu'en raison des compressions budgétaires que vous avez décrétées, le CISSS BSL annoncerait, lors de son prochain CA qui se tiendra ce mercredi prochain à Saint-Pascal, que les activités du bloc opératoire du CH ainsi que son service d'urgence se verront réduites de plusieurs heures d'ouverture.

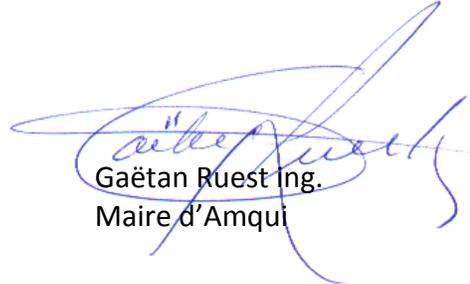
Les Amquien(ne)s et Matapédien(ne)s sont actuellement sur le qui-vive, voir même sur un pied d'alerte, et sont prêts à se mobiliser pour vous réclamer de mettre un frein à ce processus qui ne fera qu'accélérer la dévitalisation de notre milieu de vie Matapédien alors que les services mis en place au fil des ans au CH d'Amqui et son très dévoué et compétent personnel en ont fait l'un des CH les plus performants dans sa catégorie.

En effet, le potentiel sous-utilisé du Centre hospitalier d'Amqui devrait tout au contraire être mis à contribution. Nous croyons qu'au lieu de suréquiper le CH de Rimouski, bien que des clientèles soient en attente actuellement prolongée à cet endroit, certains types de chirurgie devraient être dirigés vers le CH d'Amqui, par exemple. Si les Amquien(ne)s ou Matapédien(ne)s peuvent se déplacer vers Rimouski, pourquoi n'en serait-il pas de même pour nombre de patients d'ailleurs qui bénéficieraient de soins de qualité, avec des délais d'attente beaucoup moins longs.

Notre gouvernement du Québec et ses ministres et leurs ministères respectifs peuvent, s'ils le veulent bien entendu, distribuer plus équitablement leurs services afin de contribuer à la vitalité, voir la revitalisation de plusieurs communautés et régions en perte de vitesse en raison même de cette pratique très dommageable de tout vouloir centraliser alors que nous sommes dans une époque où les nouveaux emplois créés sont issus de l'économie du savoir et des services!

Nous comptons sur vous pour donner attention et suivi avec diligence à notre présente missive et nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, nos plus sincères salutations.

GR/sl



Gaëtan Ruest Ing.  
Maire d'Amqui

- c. c. M. Pascal Bérubé, député de Matapédia-Matane
- Mme Chantale Lavoie, préfet, MRC de La Matapédia
- Mme Isabelle Malo, directrice, CISSS-BSL, Rimouski
- M. Michel McNicoll, porte-parole du comité de vigie citoyenne
- M. Nicolas Lesage, président de la Chambre de commerce de La Matapédia
- M. Francis Saint-Pierre, préfet de la MRC Rimouski-Neigette et prés. du CRD BSL